

# L'Oedicnème criard

## *Burhinus oedicephalus* (Linné, 1758)

Code Natura 2000 : A 133

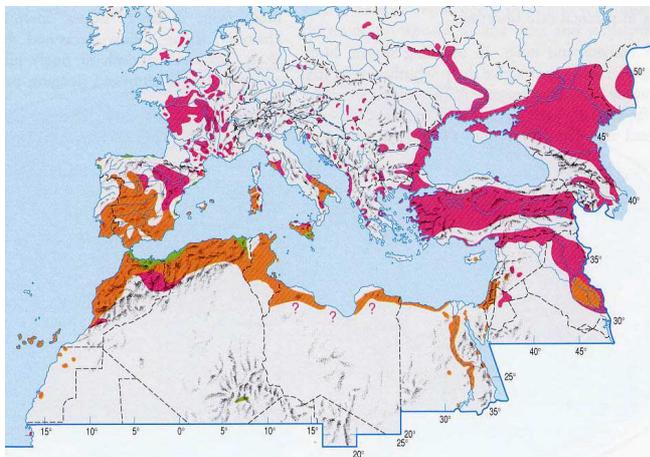
### Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Rare

### Description de l'espèce

Oiseaux d'environ 80 cm d'envergure de couleur brune. Il a une grosse tête ronde avec de grands yeux jaunes. Le bec est jaune et noir au bout.

### Répartition en France et en Europe



Source : Cramp S. et al. (1977-1994). *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of the Western Palearctic Vol. I to IX*

L'Oedicnème criard est assez largement réparti en paléarctique occidental. Les populations sédentaires sont présentes en Espagne, Italie, Afrique du Nord et Moyen-Orient. Les populations migratrices se reproduisent en Europe centrale, France, Pays de l'Est, Turquie et hivernent au sein des populations sédentaires et au Nord de l'Algérie et du Maroc.

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Burhinidés



Source : BIOTOPE

### Biologie et Ecologie

#### Habitats

L'Oedicnème criard habite des zones ouvertes, plates, sablonneuses ou rocailleuses à végétation clairsemée. Il affectionne également les zones agricoles où il s'installe dans les jachères et ou les cultures tardives.

#### Régime alimentaire

L'Oedicnème criard se nourrit de gros insectes, escargots, limaces, voire de petits reptiles ou micromammifères.

#### Reproduction et activités

Le nid de l'Oedicnème criard est une simple dépression dans le sol garnie de petits cailloux et de débris végétaux où sont pondus 2 œufs au mois de mars. Les deux sexes participent à l'incubation (24 à 26 jours) et à l'élevage des jeunes. Les poussins sont nidifuges et volent à partir de 36 à 42 jours.

L'Oedicnème criard a principalement une activité crépusculaire et nocturne.

#### Migrations

L'Oedicnème criard arrive sur les sites de reproduction dès le début du mois de mars. Dès la fin de juin, les oiseaux n'ayant plus d'attache familiale se regroupent parfois assez loin des sites de reproduction. Peu d'oiseaux hivernent en France, la majorité rejoint la péninsule Ibérique et l'Afrique du Nord au courant du mois d'octobre.

## **Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs**

En Europe, La population de l'Oedicnème criard est en fort déclin (hors Russie) et son statut est vulnérable. L'effectif européen de l'Oedicnème criard est estimé entre 41 000 à 160 000 couples. Cependant, la majorité des effectifs s'observe en Russie avec un maximum de 100 000 couples. Dans le reste de l'Europe, il accuse un déclin prononcé, particulièrement dans le Nord de sa distribution du fait de l'évolution des pratiques agricoles et de la disparition des ses habitats naturels ou semi naturels. L'espèce a même disparue des Pays-bas et d'Allemagne.

La population nicheuse française est estimée entre 5 000 à 9 000 couples en 1993, son effectif et sa distribution sont en diminution probable de 20 à 50% depuis les années 1970. La population en région Centre est estimée entre 500 et 900 couples en 1993. (ROCAMORA et al., 1999 ;TUCKER et al., 1994)

## **Caractéristiques de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)**

Le long de la Loire, les grèves de sable à végétation clairsemée et les cultures de céréales sont favorables à la présence de l'Oedicnème criard. La population sur la Loire dans le Loiret et sur les cultures avoisinantes est estimée entre 5 à 10 couples nichant sur les îles (entre Gien et Belleville-sur-Loire) et 10 à 15 couples dans les cultures. (Naturalistes Orléanais, 2003)

## **Menaces**

La conservation de l'Oedicnèmes criard le long de la Loire est liée essentiellement à des problèmes touchant ses sites de nidification, qui sont :

- Le dérangement des colonies par différents utilisateurs de la Loire (activités nautiques, quad, pêcheurs, promeneurs, chiens, ...), entraînant généralement une chute du succès reproducteur, voire une désertion des colonies.
- La variation brutale des niveaux d'eau, durant la période de nidification (crues printanières, incidents climatiques, ...).
- Le manque de sites de nidifications suite à l'absence d'entretien naturel des grèves et plages par les crues. La tenue hors d'eau des îlots qui s'explique principalement par l'affaissement du lit du fleuve (extraction granulats) a comme conséquence le développement de la végétation. Cette diminution des sites potentiels de nidification s'explique également par le maintien artificiel du niveau d'eau à la période de l'étiage.

## **Mesures de gestion conservatoire**

Le Long de la Loire, la gestion conservatoire de l'Oedicnème criard passe par :

- La surveillance des sites de nidification pour éviter les dérangements occasionnés par les activités de loisirs (passage dans les colonies en moto, VTT, à pied, ...).
- Le débroussaillage des îlots de nidification de façon à maintenir un milieu ouvert avec peu de végétation.

Sa conservation passe également par le retour à une agriculture moins intensive et par le maintien de l'élevage extensif sur le val de Loire.

## **Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces**

La gestion préconisée pour l'Oedicnème criard sera favorable à l'ensemble des espèces rupicoles nichant sur les îlots sableux : Sterne pierregarin, Sterne naine.

La réhabilitation des grèves exondées, mesures préconisée dans le cadre du DOCOB ZCS sera reprise pour les actions de la ZPS.